

## ANNEXE 1: Détail des catégories récompensées

### 1- Jeune bénévole motivé (e):

Jeune sportif, femme ou homme, encore en activité, âgé de 25 ans ou moins, qui en plus de son engagement régulier de compétiteur ou sportif pratiquant s'investit dans son club soit auprès des jeunes de l'école de sport, dans les différentes spécialités, de l'arbitrage (jeunes juges) ou dans les tâches courantes de fonctionnement du club (participation active à la préparation des installations, de tournois...)

### 2- Educatrice ou Educateur impliqué(e):

Educatrice ou Educateur qui depuis de nombreuses années s'est toujours impliqué(e) auprès des plus jeunes (écoles de sport, baby...) afin de leur inculquer le b.a.ba ou les fondamentaux de leur discipline sportive.

C'est lui (elle) que l'on pourrait appeler le pilier des "écoles".

### 3- Obscur indispensable:

Bénévole, femme ou homme, dont l'action participe au bien-être des sportifs (préparation de collations, de repas, gestion et entretien des équipements, du matériel) dans l'anonymat ou la discrétion sans recherche de titre ou de responsabilité officielle.

### 4- Dirigeante ou dirigeant toujours présent:

Dirigeante ou dirigeant membre d'une association qui, bien que n'ayant pas de titre particulier dans la hiérarchie du bureau ou de l'organigramme assume une présence quasi quotidienne pour apporter le "coup de main" indispensable, participe à l'accueil et est toujours disponible pour encadrer une activité, un déplacement, une tâche administrative, malgré une sollicitation de dernière minute.